



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ARRETE RECTORAL EN DATE DU 15 DECEMBRE 2021 PORTANT COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SESSION 2022

Le Recteur,

VU le code de l'éducation ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 11 août 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le jury chargé d'apprécier les épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Classe Supérieure – session 2022 - est constitué comme suit :

PRÉSIDENTE :

- Madame Jennifer FUZET, attachée principale d'administration d'Etat, agent comptable au Lycée général et technologique La Fayette à Brioude ;

MEMBRES :

- Monsieur Adrien GONDY, SAENES classe exceptionnelle, DSDEN de Clermont Ferrand ;

- Madame Agnès SALLES, attachée d'administration d'Etat, rectorat de Clermont-Ferrand.

**Article 2 :** Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Karim BENMILOUD